



ESRP Louis Gatignon

## Technicien·ne supérieur·e systèmes et réseaux (TSSR)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

PÔLE QUALIFIANT

FILIÈRE INFORMATIQUE

LIEN RNCP

HÉBERGEMENT POSSIBLE

**Lieu** Vouzeron

**Zone géographique** Région Centre - Val de Loire Avec hébergement

**Durée de formation** 2848 heures / 22 mois

**Niveau** niveau 5 / BTS

**Période en entreprise** 560 heures / 16 semaines

**Taux de réussite** Nouvelle formation

### Sessions de la formation

**03/11/26 - 27/10/28**

#### Date(s) de la visite

26/03/26

23/04/26

21/05/26

04/06/26

**22/10/24 - 23/10/26**

#### Date(s) de la visite

dernières places disponibles

## Le métier

### Description

Le·la technicien·ne supérieur·e systèmes et réseaux participe à la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique. Il·elle intervient sur les systèmes et les réseaux, sur les éléments

matériels et logiciels qui composent l'infrastructure, afin d'offrir aux utilisateur·rices et aux client·es le niveau de service attendu par l'entreprise.

## Intitulé des postes

Technicien·ne systèmes et réseaux - technicien·ne support - technicien·ne réseau - technicien·ne informatique - technicien·ne d'exploitation - administrateur·rice Linux

## Aspects fonctionnels

*Un essai fonctionnel d'une demi-journée en présence du·de la formateur·rice et d'un·e ergothérapeute est possible.*

## Codes ROME

M1801 - M1810 - I1401

## La formation

### Objectifs

Assister les utilisateur·rices en centre de services - maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée - maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation.

### Prérequis

Sans prérequis, niveau conseillé :

**Français niveau B2** (développer ses opinions à l'oral et l'écrit)

**Anglais niveau A1** (connaître les bases à l'oral et à l'écrit)

**Mathématiques niveau 2.5** (puissances, algèbre de Boole, équation du 1er degré)

**Bureautique domaine 3** (utiliser l'ensemble des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique)

*Tous nos prérequis se basent sur le référentiel [Cléa](#), le [CECRL](#) ou le référentiel européen des compétences informatiques ([e-CF](#)).*

## Le programme

La formation se compose d'1 phase préparatoire, de 3 modules et de 2 périodes en entreprise. Le déroulé présenté ci-dessous peut varier en fonction du calendrier.

### Phase préparatoire

Définition et évaluation du niveau des stagiaires en vue de réactiver et/ou acquérir les savoirs nécessaires à la formation. Créer une cohésion de groupe.

### Module 1 - CCP 1 : Assister les utilisateurs en centre de services

- Mettre en service un équipement numérique
- Assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques
- Gérer les incidents et les problèmes
- Assister à l'utilisation des ressources collaboratives

### Période en entreprise

## **Module 2 - CCP 2 : Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée**

- Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie
- Sécuriser les accès à internet
- Maintenir et exploiter un environnement virtualisé
- Maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les serveurs Windows
- Maintenir et exploiter un serveur Linux

## **Module 3 - CCP 3 : Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation**

- Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers
- Automatiser les tâches à l'aide de scripts
- Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants
- Superviser l'infrastructure
- Intervenir dans un environnement de Cloud Computing
- Assurer sa veille technologique

### **Période en entreprise**

## **L'apprentissage**

### **La méthode d'apprentissage**

Formation modulaire. Suivi individualisé, accompagnement personnalisé. Travaux pratiques. Activités de groupe. Mises en situation. Périodes en entreprise. Accompagnement spécifique concernant les pathologies dys. Dans certains cas, la durée de la formation peut être adaptée aux besoins de la personne.

### **Les moyens d'apprentissage**

Chaque stagiaire se voit créer un compte informatique OFFICE 365 comportant une adresse mail, un Onedrive, une suite bureautique. Nos salles sont équipées de vidéo-projecteurs et/ou de tableaux interactifs. Une veille technologique constante permet de maintenir les plateaux techniques d'apprentissage et d'examen au niveau de l'agrément (niveau RE).

### **L'équipe pluridisciplinaire**

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur·rice, conseiller·ère insertion professionnelle) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (infirmier·ère, assistant·e social·e, psychologue clinicien·ne, ergothérapeute, animateur).

## **Modalités d'évaluation et de validation**

### **Modalités d'évaluation**

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires est évaluée au moyen de dossiers d'évaluation, adaptation de cas pratiques, contrôles de connaissances, mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

### **Modalités de validation**

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (BTS) de technicien·ne supérieur·e systèmes et réseaux.

Le jury dispose des résultats de la mise en situation professionnelle, du livret des évaluations passées en cours de formation (ECF), du dossier professionnel (DP) et des conclusions de l'entretien final.

Des aménagements pour le passage de l'examen sont possibles sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation MDPH.

*Le titre professionnel est composé de blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). L'obtention du titre professionnel est sanctionnée par la validation de l'ensemble des CCP qui sont cumulables : c'est la capitalisation de CCP. Vous pouvez vous présenter aux CCP dans la limite de la durée de validité du titre.*

## Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, [cliquez ici](#). Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, [cliquez là](#).

Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

## FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

## Passerelles et équivalences

*Les formations qui suivent sont accessibles en suite de parcours et possibles sous réserve d'une orientation de la MDPH.*

- Administrateur en infrastructure sécurisée

La formation proposée par le certificateur n'ouvre pas la possibilité d'équivalence ou de correspondance.

## Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

Certificateur : ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion | Date d'enregistrement : 12-06-2023

## Contact

Service Formation | ESRP Louis Gatignon

02 48 53 31 19

[contactclg@asso-croizat.org](mailto:contactclg@asso-croizat.org)